

Collecte printanière de résidus domestiques dangereux : Donnons un coup de pouce à l'environnement !

Saint-Hyacinthe, le 1^{er} mai 2023 – Les résidus domestiques dangereux (RDD) sont une source de contamination importante des lieux d'enfouissement et de la nappe phréatique. Ces produits peuvent être extrêmement nocifs et il est important de les gérer de façon sécuritaire. Profitons de cette période propice au grand ménage du sous-sol, du garage ou de la remise, pour participer à la collecte printanière des RDD organisée par la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains. Lors de la collecte, **seuls les résidus provenant d'usage domestique sont acceptés**. Les résidus domestiques dangereux doivent être placés dans des contenants incassables fermés hermétiquement et aucun produit liquide ne peut être transvidé sur le site de collecte.



Où : Devant le stade L.-P.-Gaucher, 900 rue Turcot à Saint-Hyacinthe
Quand : Samedi le 27 mai, entre 8h30 et 16h30

Exemples de résidus acceptés : **peintures, huiles et filtres à l'huile, solvants, pesticides, produits d'entretien de piscine, antigel, acide, piles, batteries, aérosols, produits pharmaceutiques, combustibles...**

Cette année, conformément aux récents changements à la loi, aucun résidu électrique, électronique ou informatique ne sera accepté lors des collectes de RDD, ces résidus devant être apportés directement aux écocentres de la Régie.

Vous êtes invités à mettre de côté vos résidus domestiques dangereux dès maintenant et à profiter de ce service offert sans frais aux citoyens des 25 municipalités membres de la Régie. Une preuve de résidence sur le territoire visé sera requise lors de l'arrivée sur les lieux.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer et on vous y attend en grand nombre.

- 30 -

Source : Réjean Pion, directeur général
450 774-2350
riam@riam.quebec